

# Stèle à la mémoire du Dr JAMOT



AD23, 93W35/19

**Cérémonie d'inauguration du 19 septembre 1954 à Saint-Sulpice-les-Champs**

## Mémoires de l'inauguration extraites des archives de la Préfecture et de la presse locale conservées aux Archives départementales de la Creuse

- Le docteur Eugène JAMOT (1879-1937), natif de Saint-Sulpice-les-Champs, est celui qui a éradiqué la maladie du sommeil. D'abord médecin à Sardent, puis lauréat du concours d'entrée à l'école d'application des troupes coloniales, il fit plusieurs séjours en Afrique, notamment au Cameroun.
- C'est pour rendre hommage à l'enfant du pays, qu'un projet de stèle est présenté en 1953. Une souscription permet de récolter 1 450 000 francs et le 19 septembre 1954, la stèle est inaugurée à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'Eugène Jamot.

## Qui était Eugène JAMOT ?



Biographie envoyée à tous les établissements scolaires lors du lancement de la souscription

*base info*  
*Jal*  
*cl*

Le Docteur Eugène JAMOT  
(1879-1937)  
VAINQUEUR de la MALADIE du SOMMEIL

Il était une fois .... Mais ceci n'est pas un conte de fées. C'est l'authentique histoire d'un petit paysan creusois qui devint un savant illustre et un bienfaiteur de l'humanité, le sauveur et le régénérateur de la race noire, et qui, après être monté au faite de la gloire et des honneurs, tomba dans la disgrâce la plus injuste et mourut, victime de son désintéressement, dans une condition voisine de la pauvreté. Comme l'histoire de PASTEUR, celle d'Eugène JAMOT mérite d'être connue de tous les écoliers de France. Il importe du moins que les écoliers de son propre pays la connaissent. Nous l'avons résumée à leur intention dans cette brève notice, composée surtout de dates et de faits, en laissant à nos collègues, institutrices, instituteurs, professeurs, le soin de l'expliquer et de la commenter. Ils pourront en tirer des sujets de leçons : hygiène, géographie, morale, d'un intérêt certain, adaptables à tous les âges.

#### I - ENFANCE et JEUNESSE (1879-1900)

Un enfant bien doué - Né le 14 novembre 1879 dans le hameau de LABORIE, commune de St-SULPICE-les-CHAMPS, Eugène JAMOT, dès son entrée à l'école, apparaît comme un être riche de possibilités. Doué d'une intelligence rare, d'une mémoire étonnante, d'une grande curiosité d'esprit, il apprend vite, assimile bien, retient beaucoup, presque sans efforts. Mais le jeu l'occupe autant que la classe. Il adore les "bons tours", les plaisanteries, les farces, les courses dans la campagne, et sa livre parfois à des escapades qui décèlent un goût précoce de l'aventure. D'où son ascendant sur ses camarades, dont il est l'entraîneur et le chef indiscuté, qui lui donnent leur sympathie et leur admiration. Il n'en tire d'ailleurs aucune vanité, car il a autant de modestie que de franchise, et tout cela lui semble naturel.

Succès scolaires - Reçu le premier du canton au certificat d'études primaires, il quitte l'école de St-SULPICE pour la collégiale d'AUBUSSON, où il brille de nouveau, grâce à ses dons exceptionnels. A 18 ans il est bachelier. Survient alors un événement imprévu et lourd de conséquences : la mort de son père, qui l'affecte profondément, contrarie ses projets, transforme son caractère et l'oblige à changer d'orientation. Il voulait être

./.

- 2 -

#### ..et universitaires

médecin. Les études de médecine sont longues et coûteuses. Les ressources familiales n'y suffiraient pas, et par nécessité plus que par vocation, il choisit la carrière de l'enseignement. Inscrit à la Faculté des Sciences de POITIERS, il "enlève" de haute lutte en juillet 1900, dans la même semaine, tous les certificats de la licence es-sciences, et se voit décerner pour cette prouesse le titre de Lauréat de la Faculté.

Le sort qui l'avait desservi, lui réserve une surprise agréable. Après trois ans passés à enseigner dans des collèges d'Algérie, voilà "qu'un beau jour" - c'est le cas de le dire - il est nommé professeur-adjoint au Lycée de MONTPELLIER.

#### II - ETUDES MEDICALES - VOCATION - FORMATION du SAVANT (1903 - 1916)

##### Préparation du Doctorat en Médecine

MONTPELLIER possède une Faculté de Médecine. Occasion magnifique pour JAMOT de réaliser le rêve provisoirement abandonné. Il prend des inscriptions, suit les cours durant les heures de liberté que lui laisse son service, est reçu au concours de l'externat des hôpitaux, ne "rate" aucun examen et soutient en 1908 sa thèse de doctorat. Il a 29 ans.

##### Le médecin -

Le nouveau docteur vient s'installer dans son département natal, à SARDENT. On l'apprécie vite pour sa compétence, son dévouement... et sa générosité : soins gratuits aux pauvres, à qui il donne des médicaments, parfois même de l'argent. Mais il s'ennuie : la clientèle privée, les maladies banales ne l'intéressent pas. Il veut élargir ses connaissances, le champ de son expérience et de son activité.

##### Reprise des études -

La France a besoin de médecins pour ses colonies. JAMOT va suivre pendant un an les cours de l'Ecole d'application de MARSEILLE et à sa sortie, en 1911, est désigné pour la campagne du TCHAD, où il doit assurer le service médical d'un bataillon. Une citation élogieuse le récompense de sa belle conduite.

##### Etudes de perfectionnement

Rentré en France, toujours poussé par son amour de l'étude, il est "élève" de l'Institut PASTEUR de PARIS (1913-14) et nommé sous-Directeur de l'Institut PASTEUR de BRAZZAVILLE. A peine a-t-il rejoint son poste qu'éclate la guerre. Médecin-Chef de la colonne qui doit déloger les Allemands du CAMEROUN, il s'y distingue encore par sa valeur morale

./.

AD23, 1043W 339

et professionnelle. En 1916, il rejoint BRAZZAVILLE, comme directeur, cette fois, de l'Institut PASTEUR.

Sur la bonne route

Dès lors, sa véritable vie commence. Il va livrer une rude bataille, une bataille de quinze ans, contre un ennemi redoutable entre tous, et le terrasser.

III - L'ENNEMI à VAINCRE

Dénomination -

a) Terme scientifique : la trypanosomiase, parce que la maladie est due à la présence dans le sang d'un agent d'infection nommé : trypanosome.

b) La langue commune emploie l'expression imagée : Maladie du Sommeil, parce que les malades non soignés finissent pas tomber dans un état d'engourdissement du corps et de l'esprit voisin du sommeil. On les appelle "Sommeilleux" plutôt que "trypanosomés"

La maladie -

Sous l'influence de l'agent pathogène qui vit en parasite dans le sang (= hématophage), l'infection se développe rapidement et se généralise; l'organisme s'appauvrit, s'affaiblit; les fonctions physiologiques essentielles se ralentissent, le corps devient squelettique. Le malade, privé de conscience (on n'ose pas dire de toute sensibilité), a de la peine à mouvoir ses membres, à se déplacer. Il marche par saccades et comme dans la nuit, ou se traîne, demeure allongé ou accroupi sur le sol, les yeux fermés ou sans regard, et n'offre plus rien de l'apparence d'un être vivant, sinon les gestes d'un homme endormi et tourmenté par un cauchemar qui durera jusqu'à la mort.

Contagion - Transmission  
Extension du mal

Très contagieuse, la Maladie du Sommeil est transmise par une mouche piqueuse du groupe des Glossines, la trop célèbre Tsé-Tsé (Cf le rôle de la puce murine, du pou de corps humain, de l'anophèle..., dans la transmission de la peste, du typhus, du paludisme...) La tsé-tsé, en quête de nourriture, pique jusqu'au sang des hommes ou des animaux souvent infectés, puis inocule à d'autres, pour s'en débarrasser, les trypanosomes contenus dans son tube digestif. Elle est plus qu'un vecteur : ce que les biologistes appellent un "hôte intermédiaire". Sa ronge ne s'arrête jamais, et l'on conçoit aisément les ravages commis au cours des siècles par des milliards et des milliards de glossines, quand n'existait aucun moyen de défense contre le fléau.

./.

Le danger -

A tel point qu'on a émis l'hypothèse un peu téméraire - que la tsé-tsé aurait contribué à la disparition des grands mammifères africains. Ce qui est sûr, c'est que la trypanosomiase étendait constamment son domaine à travers l'Afrique intertropicale et les zones limitrophes du Nord et du Sud, quand les Nations européennes qui avaient fondé là-bas des colonies commencent à s'en émouvoir. Endémo-épidémique par nature, elle constituait une menace d'extinction de la race noire dans la plupart de ces colonies, les unes Françaises (Dahomey, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée, Tchad, Oubangui-Chari), d'autres anglaises (Côte de l'Or, Soudan, Ougandi, Nigéria), une Allemande, puis Française à la fin de 1916 (Le Cameroun), le Congo belge, l'Angole Portugais. Sans doute la densité des Sommeilleux variait selon les territoires (climat, pluies, végétation, altitude...) Mais l'épidémie gagnait du terrain et la menace restait partout la même. Il importait de réagir au plus tôt et avec vigueur contre le danger pressant. A la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, des savants, des médecins, avaient étudié le problème, entrepris des recherches de laboratoire, inventé des remèdes. Mais leurs efforts demeuraient inefficaces, ou à peu près. C'est Eugène JAMOT, enfant de la Creuse, qui réussit à vaincre la Maladie du Sommeil.

SUS à l'ENNEMI

"Je réveillerai la race noire" avait dit JAMOT : il a tenu sa promesse. Il serait, non pas sans intérêt, mais beaucoup trop long, d'expliquer ici sa doctrine et ses méthodes de travail. On jugera de leur efficacité par les résultats obtenus. Le mérite de l'homme qui s'ajoute à celui du savant, est d'avoir mené la lutte avec une ardeur obstinée, la foi d'un apôtre, et d'avoir communiqué cette ardeur et cette foi aux médecins et aux infirmiers qui composaient chacun de ses équipes, blancs et noirs. Il a su par sa volonté franchir les obstacles rencontrés sur sa route.

Les PHASES de la LUTTE (1915-1935)

A/ 1er Combat : OUBANGUI-CHARI  
(1917-1919)

D'importants foyers épidémiques furent maîtrisés. Parmi les 89.743 habitants visités, 5.347 étaient trypanosomés. Le nombre des décès par trypanosomiase tomba en deux ans de 2071 à 714, soit une diminution de mortalité de 65 % dans l'ensemble de la Région. Quand JAMOT la quitte, il

./.

avait fourni la preuve qu'il était non seulement possible, mais facile, de combattre efficacement la Maladie du Sommeil, avec des directives précises et des moyens adéquats.

B/ LA GRANDE BATAILLE : CAMEROUN

(1921 - 1931)

Immense entreprise, à cause du nombre des secteurs infectés, où la maladie "faisait tache d'huile", mais efforts couronnés de succès, surtout à partir du jour où JAMOT, chargé de l'organisation générale eut obtenu du Gouvernement Français la création d'une "Mission permanente de Prophylaxie de la Maladie du Sommeil". Les sceptiques et les détracteurs, qui ne manquaient pas, ne tardèrent pas à baisser l'oreille.... heureusement !

Voici, au lieu de chiffres qui rempliraient des pages, le bilan des opérations dressé par un médecin noir, le Docteur BIBEY-EGIDI, dans la thèse de Doctorat qu'il a consacrée à l'œuvre et à la vie de JAMOT, son initiateur à la médecine. "Décroissance de la morbidité ... décroissance de la mortalité par trypanosomiase, augmentation de la natalité, car la Maladie du Sommeil est un facteur anticonceptionnel puissant. Dans plusieurs secteurs des plus contaminés on constatait, en 1930, que les naissances l'emportaient sur les décès... Les grands somnilleux disparaissaient graduellement. Des villages, hier en voie d'extinction, reprenaient vie.. On assistait à de véritables résurrections, au réveil de tribus entières.. En réduisant les indices de virus et par conséquent les risques d'infection, l'action prophylactique avait fait reculer le fléau dans tous les foyers. En diminuant la mortalité et en annihilant le rôle anticonceptionnel de la maladie, elle avait rétabli l'équilibre démographique longtemps rompu.. Aussi était-il juste de déclarer dès 1930 : la maladie du sommeil n'est plus au Cameroun un facteur important de mortalité, de dénatalité, de dépopulation".

LE TRIOMPHE de JAMOT ... et SA DISGRACE

1931 ! Année de l'Exposition Coloniale de PARIS. Un film édifiant, un documentaire et des panneaux démonstratifs du pavillon du Cameroun ont popularisés l'œuvre de JAMOT. Il fait des conférences très écoutées, dont l'une donnée au Palais de Vincennes, a un très grand retentissement en France et à l'étranger. L'Académie des Sciences lui avait déjà décerné le Prix de Physiolo-

./.

gie thérapeutique. L'Académie des Sciences Morales, pour la valeur humanitaire de son œuvre, lui avait attribué sa plus haute récompense. L'Académie des Sciences Coloniales l'avait nommé membre correspondant. Enfin, il venait d'être proposé pour le prix NOBEL !

Sans se laisser griser par la gloire et les honneurs, JAMOT profitait de son séjour dans la capitale pour essayer d'obtenir du Gouvernement des crédits supérieurs et un personnel médical plus nombreux pour achever la victoire contre la trypanosomiase au Cameroun, car, disait-il, "le fléau est en retraite, mais la lutte n'est pas finie..". C'est alors que, victime d'une odieuse cabale inspirée par un de ses collaborateurs, il tomba dans une inévitable disgrâce. Tandis qu'il rejoignait son poste, il fut débauché de force à DAKAR et mis aux arrêts de rigueur (Novembre 1931), sur ordre de M. Blaise DIAGNE, alors Sous-Secrétaire d'Etat pour les Territoires d'Outre-Mer, un de ceux qui aurait dû avoir à cœur de le défendre le plus chaudement.

C/ Une DISGRACE FRUCTUEUSE : la DERNIERE BATAILLE

A.O.F. (1932-1935)

Après avoir rejeté l'offre que lui firent les Anglais, vers cette époque d'aller organiser la lutte anti-sommeilleuse au NIGERIA, après avoir passé sept mois à DAKAR, comme un oublié, logé dans une chambre d'hôtel, à peu près désœuvré, le Dr. JAMOT eut à choisir entre la Direction du Service de Santé du Niger et l'organisation de la lutte anti-sommeilleuse en A.O.F.. Il opta, on s'en doute bien, pour cette dernière mission qui lui rendit courage. Il se mit donc à la besogne avec une ardeur nouvelle, et engagea la lutte avec les mêmes méthodes que jadis en A.E.F., qui naguère au CAMEROUN. Le mal était grave. Alors que les statistiques antérieures accusaient à peine quelques milliers de somnilleux, JAMOT et ses collaborateurs en avaient découvert et traité, fin Décembre 1934, près de 70.000. Encore n'avaient-ils visité qu'une partie des territoires infectés. JAMOT réclama une organisation générale autonome dotée de crédits et d'un personnel suffisants. Il se heurta encore à l'incompréhension des pouvoirs publics, sourds volontairement à ses cris d'alarme. Ecoeuré, il demanda en 1936 son admission à la retraite. Or, en 1936, le nombre des trypanosomés de l'A.O.F. monté à 151.000, causait

une vive inquiétude. A <sup>ce</sup> moment-là le nouveau Ministre des Colonies, Georges MANDEL, décide la création "d'un service général de la Maladie du Sommeil", jouissant d'une autonomie complète au point de vue technique et financier. On en revenait à l'idée de JAMOT, dont ce fut la dernière victoire, et non la moindre. Mais pourquoi était-il parti si tôt ?

LA RETRAITE et la FIN

(1936-1937)

Retiré à SARDENT, où il avait débuté vingt cinq ans plus tôt, il reprit son activité médicale, gagnant d'ailleurs peu d'argent, car trop de clients oubliaient de lui payer ses honoraires. Il paraissait gai et en bonne santé aux gens de son entourage. Mais il s'ennuyait, souffrait comme un malade, portant dans son coeur la nostalgie de son "cher CAMEROUN". Une crise le terrassa, le 24 avril 1937. Il fut inhumé le 26 dans le cimetière de St-Sulpice-les-Champs, devant une foule très nombreuse.

Appel -

Sur une place de cette ville doit être élevé, le ler août prochain, un monument destiné à perpétuer, dans son pays natal, le souvenir du médecin-Colonel Eugène JAMOT. Tous les élèves de nos écoles, de nos collèges, de nos lycées, considèrent comme un devoir et un honneur de participer, chacun selon ses moyens, à l'hommage tardivement rendu à leur illustre compatriote, qui fut un serviteur inlassable de la Science, de la France, de l'Humanité.

## Du projet à la réalisation de la stèle

### ANNEXE N° 6930

(Session de 1953. — Séance du 22 octobre 1953.)

PROPOSITION DE RESOLUTION tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour **célébrer le soixante-quinzième anniversaire du docteur Jamot**, vainqueur de la « maladie du sommeil », par M. de Gracia, député. — (Renvoyée à la commission de l'éducation nationale.)

AD23, 1043W 339

Le projet est présenté à l'Assemblée Nationale



2ème Division  
2ème Bureau

21 août

54

n° 1.191

LE PREFET de la CREUSE

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
Direction des Affaires Générales  
Sous-Direction de l'Administration Générale  
Bureau des Affaires Politiques  
P A R I S

OBJET : Erection d'un monument à la mémoire du médecin-colonel  
E. JAMOT

REFERENCE : Votre dépêche YM/ JD Réf. 9 K 3 du 30 juillet 1954

Comme suite à votre dépêche citée en référence, j'ai  
l'honneur de vous faire connaître que le médaillon du projet du  
monument à la mémoire du Médecin-colonel E. JAMOT, est l'œuvre  
de Monsieur E.A. LEROY, sculpteur  
4 quai du Lutin à Saint-Amand-Montrond ( Cher ),  
auteur du projet du monument érigé à YAOUNDE ( Cameroun ).

LE PREFET,

AD23, 1043W 339

Sculpture du médaillon par E.A. LEROY

Direction des Services Départementaux  
de la Creuse

GUERET, le 26 Juin 1954

Centre Administratif - Guéret

le Directeur des Services  
Départementaux à

Téléphone 212

Monsieur le Préfet de la Creuse  
2ème Division - 2ème Bureau

Référence à rappeler : 216

**OBJET :** Commune de Saint-Sulpice-les-Champs - Erection d'un  
monument à la mémoire du Colonel Jamot.

Le Monument à la mémoire du Lieutenant Colonel Jamot, projeté à Saint-Sulpice-les-Champs, se présente, d'après les dessins figurant au dossier, sous la forme d'une stèle comportant à la partie haute de la face principale, un médaillon en bronze et une inscription.

En réalité, après visite et enquête sur place, il ressort que ce monument serait réalisé en utilisant un bloc monolithique d'un beau volume en granit bleu du pays.

Ce bloc, actuellement conservé à la carrière, est pratiquement brut de forme : les faces sont à peine retouchées, seules les arêtes ont été dressées.

Par contre, l'inscription sera traitée comme une partie précieuse de la composition.

Les lettres se détacheront en relief sur un léger défoncé dont la paroi, bouchardée, sera parfaitement dressée.

La face antérieure des lettres sera polie avec soin de sorte que, sans apport d'élément étranger, chacune d'elle se détachera en sombre sur un fond clair.

Le monument occupera le centre d'un vaste espace, sensiblement triangulaire, bordé, sur deux côtés, de platanes.

Cet espace est inscrit entre deux routes, dont l'une, qui sert d'entrée au bourg, permettra de voir le monument d'assez loin.

Le sol, surélevé, par rapport aux deux routes est en pente douce, il sera couvert de gazon.

Une rectification d'alignement permettra une bonne circulation devant le monument dont l'accès sera facilité par la création de quelques marches.

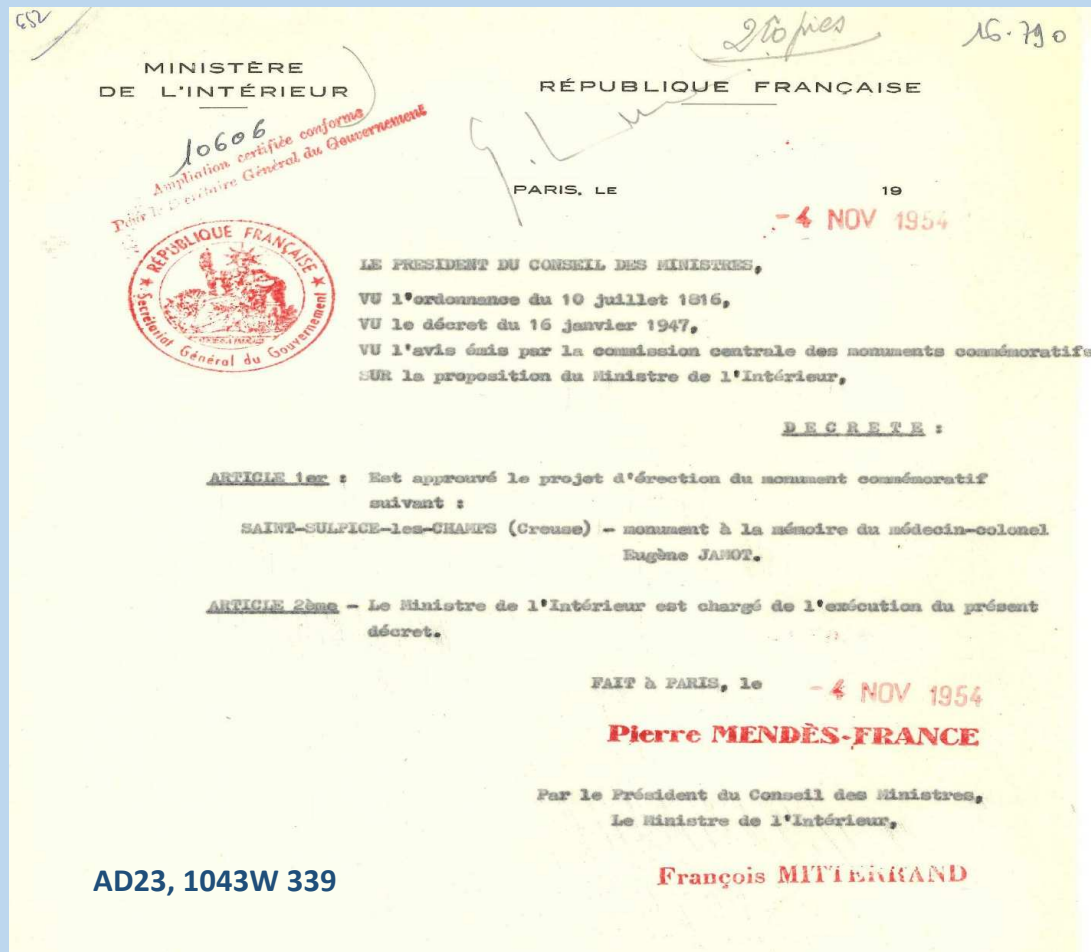
L'ensemble sera simple et calme ; il sera empreint d'une réelle grandeur.

J'ai donc l'honneur de vous faire connaître que je donne un avis très favorable à ce monument, tel qu'il a été conçu et tel qu'il sera réalisé par la Municipalité de Saint-Sulpice-les-Champs.

Signé : R. MILDIER.

AD23, 1043W 339

Caractéristiques de la stèle



Le projet est approuvé par décret ministériel

## La cérémonie d'inauguration



AD23, 93W35/6



AD23, 93W35/19

	Senois	Beze	Sajot
	Bruet	Sarre	de Baudelli
	Lévia	Lemas	Rivieroy
	Seguillaume	M. H&S.I.	Toussaud.
	Mme Bédels.	Roussilat.	Zajmalkon.
	Mme Bény	Saxoy. G.	Regaudie
	Mme Benassy.	Cl. Saldouan.	Blorand.
	Blanc	Soupart	de Jarche.
	Blanchard	Sidé.	G. de Valenciennes.
	Doucard.	Keller	Roby
	Annaud.	N. Saige.	Mme Monnerille
	Suris.	Société Financ.	Séjot.
	Lot	Sous-Préf.	M. Monnerille.
	Marquille	Sylvestre	M. Lombe.
	Trisonie Suzanne Sainel.	Méda.	M. Fauby.
	de Solprière	Bouchard.	Mme Lécande.
	Tabard	Randacta.	Mueller.
	Sagnay		Général X
	Chaubonnet		S. Buret
	Clot Gie.		de Bieumont.
	Delmaque.		Ninive
	de Philipp.		Chazette
	de Lardy.		N. Jopy.
	de Leguier.		Not
	Hoffmann		Seison.
	de Julliet		
de Bole			
Gaudinot			
Sautere			
Lacoste.			
Beccus de Ferno.			
Filkin.			

AD23, 93 W 35



AD23, 93W 35/3

Les personnalités invitées à la cérémonie

INAUGURATION du MONUMENT Eugène JAMOT

--i-i-i-i-i-i-i-

Liste des Personnalités  
assistant aux Manifestations Officielles

--i-i-i-i-

M. le Président MONNERVILLE,  
Madame MONNERVILLE,  
M. le Docteur CONOMBO, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur,  
M. le Haut-Commissaire de la République SOUCADAUX, Gouverneur  
Général du Cameroun,  
M. le Préfet de la Creuse,  
Madame ESCANDE.  
M. SYLVESTRE, Chef de Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.  
Messieurs les Parlementaires :  
MM. PAULY, Sénateur, Président du Conseil Général,  
FLORAND, Député,  
de PIERREBOURG, Député,  
REGAUDIE, Député de la Haute-Vienne,  
NININE, Député du Cameroun,  
MM. CHAZETTE, Sénateur,  
N'JOYA, Sénateur du Cameroun,  
RIVIEREZ, Sénateur de l'Oubangui-Chari,  
POISSON, Sénateur du Dahomey,  
ZAFIMAHOVA, Sénateur de Madagascar.

./...

- 2 -

Messieurs les Conseillers de l'Union Française :

MM. MBIDA, Conseiller de l'Union Française (Cameroun),  
N'DIAYE, a° (Côte-d'Ivoire),  
DEDE, a° (Haute-Volta),  
RANDRE TSA, a° (Madagascar).  
MM. le Professeur BINET, Doyen de la Faculté de Médecine de PARIS,  
le Médecin-Général DEBENEDETTI,  
l'Administrateur en Chef NOT, Délégué du Cameroun en France,  
l'Administrateur en Chef BOUCHARD,  
le Professeur TANON,  
le Docteur Henri JONCHERE, ancien Chef de Laboratoire de  
l'Institut Pasteur à DAKAR,  
le Médecin-Colonel BRUNET.  
MM. LANOIX, Sous-Préfet d'AUBUSSON,  
BOLLORÉ, Secrétaire Général,  
KELLER, Chef de Cabinet,  
TABARD, Président de la Chambre de Commerce,  
le Colonel Commandant la Subdivision Militaire de LIMOGES,  
le Lieutenant-Colonel Commandant le 126ème B.I.,  
VERRIER, Trésorier-Payeur Général de la Creuse,  
MARTINELLI, Inspecteur d'Académie,  
COT, Directeur des Postes, Télégraphes et Téléphones,  
Madame le Docteur LAFERRIERE.

./...

- 3 -

MM. le Commandant de Gendarmerie MOREAU,  
DALMAGNE, Directeur de la Population,  
le Docteur JUILLET, Directeur des Dispensaires,  
le Capitaine MOLLIA,  
le Receveur des Finances d'AUBUSSON,  
SANTOIRE, Chef de Division,  
LAVERGNE, Chef de Division,  
DUFEIGNEUX, Chef du Bureau du Cabinet,

La famille du Docteur JAMOT :

M. le Docteur PLANTIER,  
Madame PLANTIER,  
M. Antonin DESNAUTE,  
Madame Antonin DESNAUTE,  
M. Louis DESNAUTE,  
Madame Louis DESNAUTE.

Messieurs les Conseillers Généraux de la Creuse :

MM. SARRE, Président de la Commission Départementale,  
LEFORT, Conseiller Général,  
DUMAS,           d°  
DURIS,           d°  
COUTAUD,       d°  
BENASSY,       d°  
ARNAUD,       d°

/.../

- 4 -

Messieurs les Conseillers Généraux de la Creuse (suite) :

MM. le Docteur DEGUERET, Conseiller Général,  
PARRY Georges, Vice-Président,  
ROUSSILLAT, Vice-Président,  
BESSE, Conseiller Général.

MM. CHAMBONNET, Maire d'AUBUSSON,  
TIXIER, Adjoint au Maire d'AUBUSSON,  
le Docteur DEGUILLAUME,   d°  
BRUNET, Adjoint au Maire de GUERET,  
Mme CERCLIER,           d°

Messieurs les Maires du canton de ST-SULPICE-les-CHAMPS :

MM. BAZILLAIS, Maire d'ARS,  
PACAUD, Maire de BANIZE,  
PECHERAUD, Maire de CHAMBERAUD,  
BONNAVAUD, Maire de CHAVANAT,  
VAUGELADE, Maire du DONZEIL,  
ROUSSELET, Maire de FRANSECHES,  
PAROT, Maire de ST-AVIT-le-PAUVRE,  
FAURE, Maire de SOUS-PARSAT.

Messieurs les Conseillers Municipaux de ST-SULPICE-les-CHAMPS.

Membres du Comité :

MM. le Président ROBY,

/.../

AD23, 93W35

- 5 -

Membres du Comité (suite) :

MM. NUELLAS, Maire de ST-SULPICE-les-CHAMPS,  
PEYROT, Maire de SARDENT,  
NADAUD, ancien Conseiller Général,  
FAYARD, Secrétaire Général de la Mairie de GUERET,  
PAPON, Percepteur,  
FILDIER, Inspecteur Départemental de l'Urbanisme et de  
l'Habitation,  
COURTY, Ingénieur T.P.E.,  
TRUFFY,           d°  
PAULY,  
LAGRANGE, Maire de GUERET,  
GAUDRIOT, ancien Maire de GUERET,  
le Docteur PHILIPPON, Président du Conseil de l'Ordre des  
Médecins,  
le Docteur LARDY, Président du Syndicat des Médecins,  
le Docteur BOLO, Chirurgien-Chef de l'Hôpital de GUERET,  
LAPLANCHE,  
GRAMPEIX,  
MIGEON.  
  
MM. RIFFATERRE, ancien Député,  
BOUILLOT,  
HERAUT,  
DECOMBREDET,

./...

- 6 -

M. DUPUY,  
Mme DUPUY,  
M. BARTHEL,  
Mme ROBY,  
Mme BENASSY,  
M. le Docteur GORCE,  
M. CLUZEL-MARTINOT, Secrétaire du Syndicat des Instituteurs.

AD23, 93W35



## Le discours de M. NUELLAS, maire de Saint Sulpice les Champs



Discours de M. NUELLAS,  
Maire de SAINT-SULPICE-les-CHAMPS  
à l'arrivée de M. le Président MONNERVILLE  
-:-:-:-

Monsieur le Président du Conseil de la République,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Haut-Commissaire,  
Messieurs les Parlementaires,  
M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris,  
Mesdames, Messieurs,

C'est pour le Maire d'une modeste commune, pour autant qu'elle soit chef-lieu de canton, un bien grand honneur que d'avoir à recevoir aujourd'hui des personnalités aussi éminentes que le Président du Conseil de la République, troisième personnage de l'Etat, un Ministre et les nombreuses personnalités très marquantes des milieux politiques, administratifs et médicaux qui sont ici pour honorer la mémoire d'un enfant du pays.

Aussi, Monsieur le Président, n'est-ce pas sans beaucoup de fierté et avec une grande joie que j'ai ce très rare privilège de vous accueillir, ainsi que M. le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, mais se n'est pas, croyez-moi non plus, sans beaucoup d'émotion.

--/oo

AD23, 93W35

- 2 -

En acceptant M. le Président, M. le Ministre, de venir malgré les tâches si absorbantes que vous confèrent vos hautes fonctions, vous associer à l'hommage rendu à la mémoire du Médecin-Colonel Eugène JAMOT, vous montrez bien à mes concitoyens l'immense héritage de gloire que leur a laissé leur compatriote, héritage si grand qu'ils ne pouvaient être les seuls à recueillir, mais qu'ils partagent ainsi avec tous les Français de l'Union Française.

D'autres voix plus autorisées que la mienne vous diront tout à l'heure à la cérémonie d'inauguration du Monument, quelles furent la vie et l'oeuvre de cet homme maintenant illustre, mais qui fut avant tout et essentiellement un homme de bien. Et n'est-ce pas pour ce petit coin de terre creusoise un privilège et l'objet d'une fierté plus grande, que son personnage illustre le soit parce qu'il a accompli une oeuvre humanitaire et parce que tant d'hommes lui doivent maintenant d'avoir la vie sauve.

Il faut bien que le nom laissé en France et dans le monde entier par Eugène JAMOT, bienfaiteur de l'Humanité soit grand pour justifier vos présences.

Je regrette que M. AUJOUAT, Député du Cameroun, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, empêché au dernier moment, n'ait pu s'associer à vos côtés aux manifestations d'aujourd'hui.

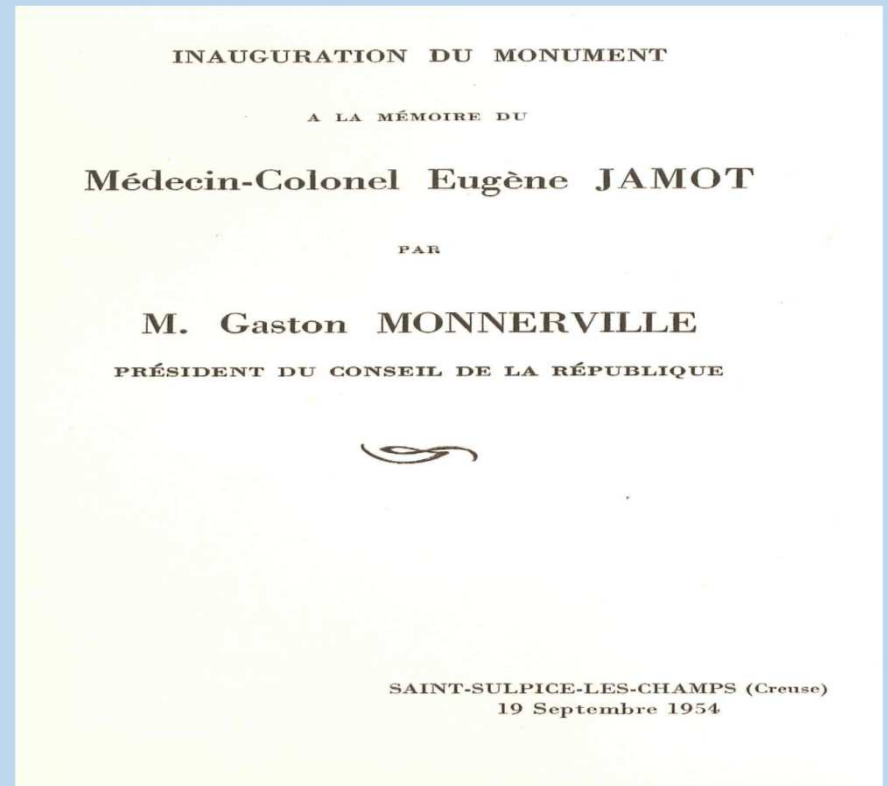
..//..

- 3 -

Au nom du Conseil Municipal de ST-SWLPICE-les-CHAMPS et de l'ensemble de la population de la commune, je tiens à vous dire, avec l'expression de nos sentiments très respectueux, nos bien vifs remerciements pour l'intérêt et l'attachement que vous témoignez à la petite Patrie d'Eugène JAMOT, heureuse et fière de l'honneur que vous lui faites et dans laquelle vous êtes les bienvenus.

AD23, 93W35

# Le discours de Gaston MONNERVILLE Président du Conseil de la République



AD23, 93W35

**A**u fond des eaux mortes de l'oubli se brisent les figures de proue que rejette l'histoire.

A peine la ferveur d'un éloge croit-elle prolonger le frisson, que les eaux s'apaisent et se taisent pour longtemps, car l'esprit humain est aussi prompt à l'enthousiasme qu'à l'indifférence, et les grands hommes, quelles que soient leurs œuvres ou leurs actions, courent souvent le risque d'être placés plus haut que leur orgueil n'eût osé le souhaiter, ou plus bas que leur vertu ne le mérite.

Celui dont je vais tenter d'évoquer aujourd'hui la mémoire ne portait point en lui ces grandes certitudes qui parfois bercent l'orgueil et fait prétendre à des destinées exceptionnelles ; mais son esprit était tolérant, son cœur accessible, son âme généreuse.

S'il a souvent atteint la grandeur, il ne l'a point cherchée. Tout ce qu'il désirait, c'était le bonheur des hommes ; et il sut trouver, dans son inlassable bonté, la force de réaliser une œuvre qui lui a acquis la durable reconnaissance de plusieurs millions d'êtres.

Il a connu les honneurs et goûté à la célébrité ; s'il l'avait voulu, il eût rencontré la fortune et la tapageuse publicité ; mais il n'en avait pas le goût. Il a connu, et sans doute préféré l'hommage plus discret de la Science, et celui plus profond et plus durable des cœurs.

\* \* \*

Rien ne semblait présager en lui une destinée particulière.

C'est dans un humble hameau, à Saint-Sulpice-les-Champs, que naquit Eugène Léon JAMOT, le 14 novembre 1879.

— 3 —

AD23, 93W35

Cette région était alors parmi les moins favorisées du département de la Creuse. Fils de paysan, son père possédait quelque bien, et ses ancêtres, depuis plusieurs générations, essayaient d'arracher à des lopins arides de quoi nourrir une progéniture nombreuse.

L'enfant va tout naturellement être destiné à la culture et à l'entretien des vignes ; mais comme il montre très tôt d'étonnantes dispositions intellectuelles, sa famille, après de longues hésitations, décide de lui faire continuer ses études.

Il apprend facilement, assimile les matières les plus ardues, mais se montre un élève turbulent et peu conformiste, ce qui ne l'empêche nullement d'être bachelier à 18 ans et licenciéès sciences deux ans plus tard.

Il semble vouloir se diriger vers les recherches scientifiques ; la mort de son père l'oblige à gagner sa vie immédiatement ; il sollicite un poste et il est nommé répétiteur au collège d'Alger.

Est-ce là qu'en ces années 1892-1893 il trouva sa vocation ? Je ne sais. Toujours est-il que son séjour en Afrique du Nord, si bref fût-il, ne l'a pas laissé indifférent aux problèmes humains de ces contrées.

Nommé au Lycée de Montpellier, il se marie et commence ses études de médecine. Les mathématiques et la physique n'ont sans doute pas réussi à apaiser cette soif de découverte qu'il manifestait depuis son plus jeune âge, et il lui semble que le corps humain lui offrira un champ d'investigation plus vaste.

Il est pauvre. Il ne peut suivre les cours de la Faculté avec l'assiduité qu'il voudrait ; il lui faut gagner son pain le jour, et la nuit, à la lueur d'une chandelle, apprendre et recopier les notes que lui ont prêtées des amis.

A 29 ans, il obtient son grade de Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier ; et le voici revenu à sa terre natale où il s'installe comme médecin de campagne à Sardenet, petite commune du canton de Pontarion.

— 4 —

En peu de temps, sa conscience professionnelle, ses connaissances et surtout sa générosité lui assurent non la fortune, du moins une réputation étendue et un cabinet fréquenté.

Est-ce en se penchant sur la misère humaine ? Est-ce en touchant de près le fond de la souffrance ? Est-ce en voyant combien de misérables sont abandonnés à eux-mêmes, qu'il sentit naître en lui une vocation, qui se révéla plus tard quasi apostolique ?

Nous ne pouvons nous livrer qu'à des hypothèses ; le Docteur JAMOT était trop modeste pour parler de lui-même ; et, à notre connaissance du moins, il n'a laissé aucun de ces écrits ou mémoires qui permettent à la postérité de créer si aisément une légende.

Mais, en 1910, il quitte Sardent et réussit au concours d'entrée à l'École d'application de Marseille.

Il ne révèle à personne les motifs de sa décision. Elle paraît incompréhensible à chacun ; mais un an plus tard, il s'embarque pour le Tchad où il va commencer l'une des plus nobles carrières de médecin colonial.

\* \* \*

Les colonies, comme on disait alors, différaient beaucoup de ce qu'elles sont aujourd'hui ; les communications étaient rares, les trains inexistantes, le service sanitaire encore rudimentaire, et des milliers d'êtres humains étaient ignorés, sans appui et sans soins.

Il rentre en France, fait un stage à l'Institut Pasteur pour se spécialiser dans les questions de maladies coloniales ; et, en 1914, le voici Sous-Directeur de l'Institut de Brazzaville.

Eugène JAMOT a 35 ans. De taille moyenne, plutôt corpulent, rien en lui ne retient particulièrement l'attention de l'observateur, sinon deux yeux bleus, étrangement limpides, qui semblent

— 5 —

regarder vers des mondes inconnus ; et un sourire tout empreint d'indulgence ; l'ensemble reflète une générosité, une bonté sans limites.

Il arrive à Brazzaville pour apprendre que la guerre vient d'éclater. Pendant deux ans, il prend part à la campagne du Cameroun contre l'Allemand ; sa brillante conduite lui vaut plusieurs citations ; et quand l'ennemi est définitivement chassé, il regagne Brazzaville, pour livrer une autre bataille, contre un ennemi d'une autre espèce, plus redoutable encore peut-être : la terrible mouche Tsé-Tsé.

La maladie du sommeil ravageait alors l'Afrique Noire et plus particulièrement la région du Cameroun et du Tchad. Par centaines de milliers, des hommes se traînaient lamentablement, n'ayant plus d'espoir qu'en la mort pour achever leurs souffrances.

Ce n'est point seulement sur le plan humain que ce terrible fléau faisait des ravages ; il avait aussi des conséquences économiques et sociales si considérables que ces régions, jadis riches et prospères, étaient menacées d'être complètement délaissées, et réduites en déserts.

Par dizaines, les villages sont désertés, les champs abandonnés ; la main-d'œuvre se fait rare, les hommes fuient...

Certains, avant JAMOT, avaient bien cherché à combattre le fléau, mais aucune méthode systématique n'avait été encore mise au point, aucun résultat probant n'avait été obtenu, et les indigènes n'ayant plus confiance dans les « sorciers blancs » — comme ils nommaient nos médecins — s'étaient retournés de nouveau vers les guérisseurs et recherchaient dans les gris-gris l'espoir de la guérison.

D'où venait le fléau ? Par quel moyen se propageait-il ? De nombreuses thèses étaient en présence et d'éminents professeurs avaient confronté leurs théories... JAMOT considéra qu'il fallait écarter toutes ces disputes d'écoles ; et, avec ce bon sens paysan

qui a toujours caractérisé ceux qui, sortis du terroir, se sont révélés des réalisateurs efficaces, il s'attacha à observer les habitudes et le comportement des populations locales.

Il s'aperçut bientôt que les villages régulièrement désertés étaient ceux qui se trouvaient à proximité des marigots. Il comprit que ce n'était certainement pas simple coïncidence ; et il conclut que là était la source du mal.

Le Docteur JAMOT avait raison ; c'est par l'eau que se propageait la maladie redoutable.

Dès lors, il fallait se donner une méthode, s'appliquer à un travail de patience, examiner un à un, non seulement les malades connus, mais aussi ceux qui pouvaient présenter le moindre symptôme ; il fallait aller attaquer la maladie dans ses repaires, se déplacer, visiter toutes les cases, toutes les huttes, établir un recensement, et pouvoir présenter un état complet de la population et des malades à tous les degrés d'évolution du terrible mal.

JAMOT consacra vingt années de sa vie à cette œuvre. Il dut subir toutes les railleries, toutes les critiques ; il lui fallut se défendre contre les envieux, les dénigreur systématiques, les calomniateurs. Il lui fallut lutter pour obtenir des crédits, lutter contre l'inertie administrative, briser la routine : rien n'arrêta ce paysan de France calme, volontaire, obstiné dans l'accomplissement de son œuvre d'humanité ; et, alors que certains critiquaient ouvertement son action, alors qu'ils contestaient ses méthodes, et ses succès, en 1931, lors de la grande Exposition Coloniale, il connait tout à coup une triomphale consécration.

Personne ne peut plus contester les résultats obtenus ; ils sont patents et éclatants ; avec des moyens réduits, pratiquement sans argent et sans aide, avec pour force principale sa foi et sa ténacité, un humble médecin militaire venait de remporter une

des plus grandes victoires de la médecine moderne ; la maladie du sommeil pouvait être vaincue.

Il ne se laisse griser ni par les succès ni par les honneurs et, toujours modeste, il déclare : « Le fléau est en retraite, mais la lutte n'est pas finie, c'est un combat quotidien qu'il nous faudra mener ».

Il pourrait rester en France, jouir de son triomphe, accepter tous les hommages puisqu'il vient d'être proposé pour le prix Nobel.

Non ! Il veut retourner auprès de ces hommes auxquels il a tant apporté ; il ne demande aux Pouvoirs Publics qu'une chose : des crédits pour élargir son champ d'investigation, et il s'embarque pour le Cameroun.

Mais la rancœur et l'envie n'avaient pas désarmé ; ses succès avaient humilié certains qui le desservent à Paris pendant que le Docteur JAMOT poursuit sa lutte désintéressée contre la dévastatrice Tsé-Tsé. Des manœuvres sordides et misérables aboutissent à sa disgrâce ; et cinq ans à peine après le triomphe de l'Exposition Coloniale, il lui est notifié, en 1936, qu'il « est admis à faire valoir ses droits à la retraite ».

Alors, sans un mot, sans une récrimination, refusant de porter le débat sur le plan de la polémique, il revient simplement à Sardine, sa petite commune, où il avait fait ses débuts comme médecin.

Là aussi il est des souffrances à soulager.

Il se dépense sans compter ; ses intimes sentent qu'il cherche l'oubli dans le travail. Malgré une activité prodigieuse, il conserve la nostalgie de sa lointaine Afrique ; ses pensées sont irrésistiblement tournées vers le Cameroun où l'œuvre n'est pas achevée, et il ne vit plus qu'avec le souvenir des milliers de malheureux qu'il avait rendus à la vie, et auxquels il avait redonné l'espérance.

Sa santé se ressent bientôt de son état moral ; et le 26 avril 1937, à l'âge de 58 ans, un an après sa retraite forcée, il est terrassé par la mort.

\* \*

De la vie et de l'œuvre de JAMOT, nous pouvons tirer des leçons exaltantes.

Leçon de courage, car il a prouvé que devant les dangers celui qui refuse de capituler finit toujours par vaincre.

Leçon d'espérance : son exemple est la preuve que l'homme peut trouver en soi des ressources qui lui permettent de réaliser des miracles.

Et surtout, leçon d'humanité ; car JAMOT n'a pas œuvré pour les vaines satisfactions matérielles ou d'amour-propre, mais par amour de l'homme, son prochain, son frère. Il s'est penché vers les plus humbles, les plus déshérités, les plus méconnus, et il leur a fait connaître le véritable visage de la France.

De même que SCHWEITZER à Lambaréné, JAMOT au Cameroun a accompli une œuvre considérable, non seulement sur le plan médical, non seulement sur le plan économique, non seulement sur le plan social, mais également et surtout sur le plan de l'édification de cette France lointaine à laquelle certains mauvais prophètes ont pu annoncer à maintes et maintes époques que la mère Patrie se désintéressait d'elle. Des hommes comme JAMOT ont apporté la preuve que du sol de France surgissent toujours, à l'instant où on peut s'y attendre le moins, et dans les périodes où certains se laissent aller à la désespérance, des missionnaires volontaires de la joie, de la fraternité et de la confiance.

S'il n'est pas aussi connu et honoré dans notre métropole que l'exigeraient ses mérites, si chaque village de France n'a point une rue du Docteur JAMOT, je puis attester, au lieu même où il est né, que dans les pays d'outre-mer, son nom reste vénéré. Et cela lui serait sans doute bien doux.

« Je réveillerai l'Afrique » avait-il dit, et ce message est certainement le seul qu'il eût aimé y laisser.

Il avait attendu les heures victorieuses sans qu'il eût jamais l'orgueil d'imaginer les connaître un jour, et sans que pourtant s'épuisât son combat, dont il avait mesuré les aléas et les incertitudes.

Puis, comme il quittait les derniers rivages de la vie, et que commençaient à s'évanouir à son esprit les images de cette Afrique qu'il avait tant aimée, j'aime à penser qu'il a consenti au grand départ, tel le voyageur attentif pressent l'approche du large aux brises de la mer, pleines de son appel mystérieux...

Et il s'en est allé, calme, serein, silencieux, sans regret et sans amertume, à la rencontre des mondes où souffle l'Esprit.



AD23, 93W35/4

Le public écoutant le discours du Président

# Le banquet organisé à l'occasion du déplacement du Président MONNERVILLE



De gauche à droite M. Pauly, Mme Escande, MM. Monnerville et Colomb, Mme Monnerville et M. Escande



De gauche à droite MM. Mlida, Lanoix, N'Joya, Chazette, Binet et Florand

# En marge de l'inauguration

## Un jour de bonheur pour la tapisserie La visite de M. Gaston MONNERVILLE

Elles doivent pouvoir se compter sur les doigts les fois où Aubusson a reçu en visite officielle de hauts personnages de la République.

Quand Aubusson est l'objet d'une telle visite, il met à l'épreuve toute sa gentillesse qui est grande.

Cela, M. Monnerville, président du Conseil de la République, l'a immédiatement senti et son sentiment il l'a exprimé de touchants autant que délicats façons dans

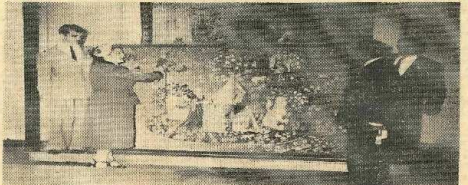


M. C. Monnerville est reçu par M. C. Lenoir, sous-préfet, et Chambonnet, maire d'Aubusson.

l'allocution improvisée qu'il a prononcée dans le salon du Conseil municipal.

Chauda avait été l'ovation de la foule menée le long de la Grande-Rue qui avait accueilli le président du Conseil de la République, mais la chaleur des ovations monta de plusieurs degrés quand la foule qui était devant l'hôtel de ville vint à M. Monnerville descendre de voiture.

La foule est embaumement in-



Cette magnifique tapisserie qu'ils sont en train d'admirer vient d'être offerte à Mme et M. Monnerville.

cultive et celle-ci comptait tout de suite que M. Monnerville posséder une inappréhensible et irrésistiblement sympathique personnalité.

Les membres du Conseil de la République que nous appelons plus brièvement nos sénateurs, sont fiers de leur président, M. Paul Fauly, sénateur de la Creuse, l'archevêque de Bourges, le visage des représentants de la France d'outre-mer, alors qu'ils s'écoulaient avec une attention soutenue l'allocution de M. Monnerville.

Un instant, un très bref instant, M. Monnerville fit monter au coup de ses auditeurs l'or-



M. Joya, sénateur du Cameroun, et M. Miné sont Escande alors que leur sont présentés les tapisseries.

quel de la grandeur de la France. Ce fut bref et ardent comme la flamme d'un coup de feu. Quelques mots que le vieillard bien de reproduire car il est des finesses que l'on brise à vouloir seulement les effleurer du doigt.

Et dans les yeux des représentants de la France d'outre-mer on put lire une totale adhésion à la complète commission de pensée, et l'orgueil d'appartenir à une nation gentille, nos coeurs. Il est d'ailleurs pas croire, après ce que je vous rapporte là, que le ton de M. Monnerville ait été tant soit peu emphatique. Il s'en faut de beaucoup ! Le ton était simple et l'attitude souriante, mais les mots étaient justes, précis, frappant juste, venant d'une haute culture et d'une grande érudition.

L'attitude souriante, M. Monnerville l'avait prise et sincèrement prise dès son arrivée à Aubusson, sous les ovations de la foule.

Ce n'est pas l'accueil qui lui fit, au pas des marches de l'hôtel de ville, avec Lavoix, sous le port, et Chambonnet, maire d'Aubusson, qui devaient, à lui faire quitter, l'accueil étant souriant.

La présentation à M. Monnerville de tous ceux qui s'étaient groupés dans le hall pour le recevoir, se passa dans un continu échange de sourires.

La montée de l'escalier, la visite des salles, l'examen des pièces de tapisserie exposées furent dans les yeux de M. Monnerville une belle et paisible et sereine venue, cessant de sourire.

Il se passa le temps que dura le discours du maire et puis M. Monnerville prit son sourire pour répondre. Et ce fut pour les auditeurs un regard de regard, luitant dans tous les yeux de ceux de plaisir, et les visages mandés que prend un chat, qui se détache devant un bol de lait.

Aux côtés de M. Monnerville on pouvait voir, tous les personnages importants que les comptes rendus vous ont nommés, et le gros succès de curiosité et,

il faut l'ajouter, d'émotion a été pour M. Joya, sénateur du Cameroun, dont le costume représentait aux yeux de tous la France d'outre-mer.

Cette France dont nous entendons parler mais dont Aubusson, éloigné dans l'intérieur des terres, se représente mal l'image, se dressait devant nous, vivante et imposante, dans la haute stature et le costume d'un blanc immaculé de M. Joya.

En lui, les Aubussonnais ne voyaient pas seulement le Cameroun, mais en même temps toute cette vaillante France d'Afrique noire qui a si généreusement versé son sang pour la liberté de la France tout entière.

Il n'y a rien que j'aime comme de me mêler à la foule au cours de ce genre de cérémonies.

Bien sûr qu'en se faufilant parmi le cortège officiel on a quelque chance de recueillir un mot historique.

« Que d'eau ! Que d'eau ! » a paru-il, dit Mac-Mahon, un jour d'inondation. Je sentis tout de suite que dans ce cortège-là, je n'avais aucune chance d'entendre dire : « Que de laine ! » devant les tapisseries exposées. Aussi n'ai-je vite gagné les rangs de la foule.

Là, au moins... Eh bien ! Je l'ai pu entendre une dame exprimer son admiration pour M. Escande, prêt de la Creuse, qu'elle priait pour un général d'aviation.

Mais toi, tu peux te tromper M. Escande ayant ce port droit qu'on prête volontiers aux seuls militaires. La casquette et l'uniforme aidant...

D'ailleurs, cette dame exprima le regret de ne pas voir le préfet en bicorne épanaché, comme à « la belle époque » !



M. Ernest PATOUILLAUD figure à l'acte-a-vous, vient de recevoir la Légion d'honneur.

Aubusson marque d'une pierre blanche le jour qui fut celui de la visite de M. Monnerville et des personnages qui l'accompagnaient.

M. Monnerville gardera le souvenir d'une ville qui l'accueillit avec une gentillesse spontanée. Ce souvenir le lui rappellera, une reproduction de « La Dame à la Licorne » que lui a offerte le comité de l'Exposition.

Quant à M. Patouillaud il pourra dire : « C'est le plus beau jour de ma vie ! »

Ce jour-là il a reçu de la main de M. Monnerville la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Patouillaud a servi, notamment trois ans durant, la Tapisserie. Mais il le serra servi la France et certainement avec l'abnégation dont sait faire preuve tout bon Français. Cela se voit à la façon dont il redresse sa haute taille et



M. Monnerville félicite le nouveau promu à l'issue de la remise de la croix.

joint les talons, pour recevoir le ruban rouge. Précisément récompense de longues années de travail et de l'attitude d'un soldat.

L'instant est lourd d'impressionnant silence. Après la formule sacramentelle, l'accolade et les félicitations.

Pour remercier, M. Patouillaud trouve des mots touchants de simplicité et de modestie.

Il se redressera encore une fois et donnera le bras, mais devant le photographe à qui il dira : « Mais-tu! hein ! »

Ce photographe, c'est M. Pierre André, alors, vous comprenez que M. Patouillaud l'appelle Pierre, car pour être photographe, « Pierrot » n'en est pas moins de la tapisserie, c'est-à-dire de la famille.

C'est la Tapisserie est une famille qui doit vivre utile pour vivre heureuse et prospère tout simplement pour vivre. Elle a connu, dimanche, un jour de bonheur.



Une copie de « La dame à la Licorne » offerte à Mme et M. Monnerville



## Cérémonie du Souvenir à Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse)



M. MONNERVILLE

**M. MONNERVILLE a exprimé  
« la reconnaissance de l'Afrique Noire »  
à Eugène JAMOT  
vainqueur de la maladie du sommeil**

### De notre envoyé spécial Max CLEDIÈRE

Saint-Sulpice-les-Champs ! Qui eût imaginé que ce bourg creusois de quelques 535 habitants et, mieux encore, le village de La Borie, qui en compte 41, put donner, un jour, un illustre savant à la France, et à l'Afrique un sauveur ? Et pourtant...

Et pourtant, un de ses enfants, le docteur Jamot, a le mérite d'avoir mené à bien, seul, au cours d'un voyage de brève durée, puis qu'il mourut à 53 ans, une des œuvres les plus glorieuses qu'il soit.

Avec des moyens précaires, animé seulement par sa foi, par sa générosité, mais qui ne servit par sa volonté et sa grande intelligence, le docteur Jamot, méprisant les doctrines, les incapacités et les jaloux, est sorti vainqueur d'une lutte dans laquelle bien d'autres avant lui avaient usé leurs armes.

Il a terrassé ce mal terrible qui décimait (il est agréable de parler de cela au passé) implacablement les populations d'Afrique Noire : la maladie du sommeil.

Ce n'est pas pour faire connaître Jamot, ce n'est pas dans un but publicitaire — il détesta toujours cela — que les plus hautes personnalités de l'Etat, auxquelles ont tenu à se joindre les représentants de la France d'Outre-Mer, et de très éminentes sommités médicales sont venues à Saint-Sulpice-les-Champs en ce dimanche d'automne, si beau chez nous.

C'est pour accomplir un devoir, exprimer une reconnaissance et, pourquoi ne pas le dire, pour réparer une injustice.

Un monument modeste a été élevé par souscription publique, sur cette place de Saint-Sulpice-les-Champs, où celui qui ne connaissait pas encore son destin exceptionnel usa bien des saibous : c'est une simple stèle de granit du pays, dans laquelle est scellé un médaillon à l'effigie du grand savant, dû au talent du sculpteur Leroy, aujourd'hui malheureusement décédé.

Ce monument, M. Gaston Monnerville n'a pas hésité à venir l'inaugurer et dans cette bourgade perdue de la Creuse, se sont jointes à lui une population simple et fière tout à la fois, et les personnalités les plus éminentes de l'Afrique Noire.

### Réception à la mairie

La réception à la mairie de Saint-Sulpice-les-Champs fut empreinte de cette cordialité que les Creusois réservent à ceux qu'ils savent être leurs amis. Le Président, Monnerville y a été si sensible qu'il a tenu à se faire photographier à l'entrée, avec deux enfants revêtus du costume marchois, qui lui avaient adressé leur compliment. En réponse au discours de bienvenue de M. Nuellas, maire, le docteur Comombo, qui a vu le médecin-colonel Jamot arriver à Ouagadougou, avec sept infirmiers, et accepter avec bonne grâce une case abandonnée, qui n'était pas faite pour lui, qu'il a pu lutter contre l'oppression du climat, les difficultés des communications, l'ignorance des populations et la propagation vertigineuse de la maladie, s'est écrié : « Pour avoir accepté cette tâche étonnante, il a fallu qu'il ait au cœur l'amour des Africains. Il leur a apporté le meilleur de sa science et de son dévouement. »

### La Gloire de Jamot

Après le banquet, M. André Rony, procureur honoraire, président du Comité d'érection du monument, remettait celui-ci à la municipalité de Saint-Sulpice-les-Champs.

« Vous en prendrez soin, dit-il, comme de votre propre, vous le fleurirez pieusement, vous célébrerez ses anniversaires. L'image d'Eugène Jamot vous assurera qu'il est toujours vivant, étant du nombre de ceux qui ne meurent jamais. Quand les visiteurs afflueront ici, comme en un lieu de pèlerinage, vous recueillerez une parcelle de la gloire de Jamot. »

M. Nuellas, prenant possession du monument, déclare alors : « Nous avons depuis longtemps compris la valeur et le sens de notre mission. Nous saurons nous en acquitter comme il convient. C'est une tâche à laquelle chacun participera avec ferveur. »

M. Lefort, conseiller général de Saint-Sulpice-les-Champs, adresse à toutes les personnalités présentes ses très vifs et très sincères remerciements.

M. le sénateur Paul Pauly, président du Conseil Général, se spécialisa dans la relation de la vie familiale et intime même du docteur Jamot. D'après les souvenirs de Frédéric Nadaud, qui fait son ami d'enfance, « c'était le plus gai des vivants, révélant, dans l'intimité, des dons étonnants. »

### M. Monnerville

Après bien d'autres orateurs, après le Professeur Binet, Croyen de la Faculté de Médecine, M. Monnerville clôture la série des discours.

« Au fond des eaux mortes de l'oubli, se pressent les figures de proue que rejette l'histoire. A peine la ferveur des diogenes croit-elle prolonger le présent que les eaux s'apaisent et se taisent pour longtemps, car l'esprit humain est aussi prompt à l'enthousiasme qu'à l'indifférence, et les grandes âmes, celles que soient leurs œuvres ou leurs actions, courent le risque d'être placées plus haut que leur orgueil n'eût osé le souhaiter, ou plus bas que leurs vertus ne le méritent. »

» Celui dont je vais tenter d'évoquer aujourd'hui la mémoire ne portait point en lui la grande certitude qui parfois force l'orgueil et fait prétendre à des destinées exceptionnelles. Mais son esprit était tétrant, son cœur sensible, son âme généreuse. S'il a souvent atteint la grandeur, il ne l'a point cherchée. Tout ce qu'il désirait, c'était le bonheur des hommes et il a trouvé, dans son inlassable bonté, la force de réaliser une œuvre qui lui a acquis la reconnaissance de plusieurs millions d'êtres.

### « Je réveillerai l'Afrique »

« Je réveillerai l'Afrique ! » avait dit le docteur Jamot, et ce message est sans doute le seul qu'il eût aimé laisser. Il avait attendu les heures victorieuses sans qu'il eût jamais l'orgueil d'imaginer les connaître un jour. Puis, quand il quitta les derniers rivages de la vie et que commença à s'évanouir en son esprit les images de cette Afrique qu'il avait tant aimée, j'aimé à penser qu'il a consenti au grand départ, tel un voyageur attentif pressentant le large aux brises de la mer, pleines de son appel mystérieux... Et il s'en est allé, calme, serein, s'élançant sans regrets et sans amertume à la rencontre d'un monde où souffle l'esprit. »

Après le discours du Président Monnerville, et tandis que résonnait la musique du 126<sup>e</sup> R. I., dont un détachement en armes rendait les honneurs, les autorités officielles reprit la route de Guéret.

M. C.

AD23, 93W35

CONSEIL  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

Arouna NJOYA  
Sénateur du Cameroun  
2, Rue Thimonnier,  
PARIS 9<sup>e</sup>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 28 Septembre 1954

Monsieur le Préfet,

Après la mémorable journée que nous avons passée en votre département de la Creuse et au cours de laquelle vous avez conjugué tous vos efforts pour nous rendre les séjours plus agréables, je manquerai sans doute à mon devoir si je ne vous adressais, de retour à Paris, mes plus chaleureuses félicitations pour la réussite de cette fête du souvenir et mes très vifs remerciements pour le magnifique et très sympathique accueil que la population creusoise et vous-même nous avez réservé.

Il n'est pas un seul village au Cameroun où l'écho de cette belle journée ne retentirait, rappelant ainsi aux survivants de la terrible époque où la maladie du sommeil ravageait nos contrées, et à leurs descendants, le nom glorieux du Dr JAMOT, ce bienfaiteur de l'humanité.

Aussi je tiens à réaffirmer, si besoin en était, que le Cameroun restera indéfectiblement lié à votre beau département de la Creuse, et par delà la Creuse, à la noble et grande France tout entière dont l'oeuvre se trouve grandie à nos yeux grâce aux sacrifices consenties par ses enfants tel que le Dr JAMOT.

Je me réjouis d'avoir participé à cette journée et d'avoir pu emporter de votre région et de ses sites harmonieux un souvenir inoubliable et doux. Veuillez transmettre mon salut cordial à toute la population et à tous vos collaborateurs.

Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à Madame ESCANDE et d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération./.

Monsieur le PREFET DE LA CREUSE  
à GURET (Creuse)

*Arouna*  
Arouna

AD23, 93W35

Le Sénateur du Cameroun remercie le Préfet

